

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 22 (1871)
Heft: 5

Nachruf: Adolphe de Greyerz, inspecteur forestier de l'arrondissement de l'Oberland
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

JOURNAL SUISSE D'ÉCONOMIE FORESTIÈRE

Organe de la Société des forestiers suisses.

Rédigé par

El. Landolt, W. de Greyerz et J. Kopp,

édité par

la librairie Hegner à Lenzbourg.

N^o 5.

Mai.

1871.

Le Journal suisse d'économie forestière paraît tous les mois chez **D. Hegner à Lenzbourg**. Chaque numéro est d'une feuille; le prix d'abonnement est de 2 fr. 50 par an, franco pour toute la Suisse. On peut s'abonner pour 2 fr. 70 à tous les bureaux de poste.

On est prié d'adresser à **M. El. Landolt**, professeur à Zurich les envois concernant la rédaction; les réclamations relatives à l'expédition du journal doivent être faites à la librairie **Hegner à Lenzbourg**.

Adolphe de Greyerz,
inspecteur forestier de l'arrondissement de
l'Oberland.

décédé à Interlaken, le 2. Avril 1871.

Adolphe de Greyerz naquit, le 18 février 1818, à Günzburg sur le Danube; c'était le quatrième fils de Gottlieb de Greyerz. En 1820, son père fut promu au poste d'inspecteur forestier à Augsburg; il y resta jusqu'à 1829, époque à laquelle il fut appelé à Bayreuth. Dans cette dernière ville, notre ami fréquenta les écoles publiques et les premières classes du gymnase jusqu'en 1833. Dans des après-midi libres et pendant les vacances, il accompagnait souvent son père dans ses tournées d'inspection; ainsi s'implanta dans son coeur richement doué l'amour de la nature et spécialement des forêts, en même temps que le désir de diriger ses études vers la carrière forestière. Il vint à Berne

en automne 1833, et jusqu'en août 1835 il fréquenta l'établissement appelé *l'école verte*; sans qu'il cessât d'être fort appliqué à ses études, on vit alors se développer chez lui les instincts militaires; dans l'une des fêtes de cadets qui eurent lieu à cette époque, il fut la joie et l'orgueil de ses condisciples en les commandant du haut d'un cheval sur lequel il caracolait en qualité de colonel. Dans l'automne de 1835, il rentra dans la maison paternelle, pour étudier la pratique forestière sous la direction de son père. C'était là une école fort instructive: les tournées d'inspection faisaient passer sous des yeux de grandes étendues de forêts, et des travaux de culture opérés dans les conditions les plus variées. Le jeune élève jouissait en outre du plaisir d'avoir avec lui quatre ou cinq camarades suisses, qui suivaient l'enseignement de son père et qui s'exerçaient à une pratique indépendante dans des triages particuliers, p. ex. au couvent d'Ebrach, à Goldkronach, à Haupt-Moor; ils y restaient pendant une période de culture d'exploitation, de vidange, etc., pour prendre part aux travaux les plus importants. Après ce cours pratique, A. de Greyerz passa à l'université de Munich dans l'automne de 1836; il fut surtout captivé par les études de botanique qu'il fit sous la direction de deux professeurs distingués, Martius et Zuccarini; elles le dédommagèrent amplement de l'obligation de suivre des cours moins attrayants sur les mathématiques et les sciences administratives. Au printemps de 1838, il fréquenta pendant 3 mois l'école polytechnique d'Augsburg pour y faire des études de chimie; pendant l'été il s'occupa d'arpentage théorique et pratique, sous la direction de l'inspecteur forestier Zaminer; il eut alors l'occasion d'acquérir des connaissances dans l'irrigation des prairies, et de faire toute une campagne d'arpentage au Vogelsberg sous la direction d'un excellent ingénieur; il ne négligea pas non plus d'étendre ses connaissances forestières en accompagnant dans les forêts de la Hesse le conseiller de Wedekind. La même année, en automne, il passa à l'académie forestière de Brunswick; sous Hartig, Uslar, Schulze et d'autres, cette institution jouissait alors d'une réputation bien méritée; car, sans négliger des études pratiques, que l'on faisait dans les forêts, on y recevait d'excellentes leçons dans toutes les disciplines de la science. Il parcourut le cycle entier des études avec le meilleur succès, et revint en Suisse dans l'été de 1839, pour pratiquer d'abord à Berne chez son

frère, l'inspecteur forestier Emile de Greyerz. Mais déjà, en novembre de la même année, après avoir donné la preuve de ses capacités en subissant un brillant examen avec d'autres aspirants, il obtint un cercle d'activité indépendant comme forestier de la ville de Bienne. Il eut alors la joie de travailler dans de belles et grandes forêts, qui auparavant avaient été assez négligées; car l'exploitation y avait joué un plus grand rôle que les cultures. C'est des années 1840 à 1847 que date entre autres le reboisement des pentes au-dessus de la ville et du Pasquart; auparavant ce n'étaient que des rochers, faiblement recouverts d'un peu de terre aride et d'un maigre gazon pâturé par les chèvres; maintenant elles présentent de beaux peuplements de pins sylvestres, d'épicéas, de mélèzes et de pins noirs, qui ont vivement attiré l'attention des membres de la société des forestiers suisses réunis à Bienne en 1863. En 1842 notre ami épousa Madem. Joséphine Huber; en 1846, 1847 ou 1848, il donna sa démission pour passer au service de l'Etat comme inspecteur forestier du Seeland. Des frottements qui lui étaient particulièrement désagréables l'engagèrent à quitter cette place en 1851; il afferma un grand domaine à St. Antoine dans le canton de Fribourg, et après avoir subi dans ce canton un nouvel examen, il fut nommé inspecteur forestier du district de la Singine; en 1856 il se chargea en outre de l'administration des forêts de la ville de Fribourg, où il alla demeurer en quittant sa ferme. Son mérite comme forestier fut tout à fait apprécié par les autorités du canton de Fribourg; mais en 1860 la place d'inspecteur forestier de l'Oberland bernois étant devenue vacante il la postula et l'obtint et vint s'établir à Interlaken. Le nécrologue que la gazette de l'Oberland lui a consacré montre mieux que nous ne pourrions le faire combien il convenait à ce poste, et quelle fut son activité comme employé et comme citoyen. Nous nous permettons de l'insérer ici, parce que c'est une voix sortie du peuple qui témoigne à notre collègue et ami la reconnaissance qu'il a bien méritée:

„Interlaken et l'Oberland entier ont fait une perte douloureuse par la mort de l'inspecteur forestier de Greyerz. Nous l'avons enseveli hier à trois heures, à Gsteig; il sera difficile de combler le vide qu'il laisse au milieu de nous, car les services qu'il a rendus au pays sont bien grands et de nature bien diverse. Il était né d'une famille dont les fils, à l'exemple du père

se vouèrent avec prédilection à l'art forestier. Il consacra sa vie à l'économie forestière après en avoir fait le sujet de ses études favorites. Nulle part les forêts ne demandent autant de soins que sur les pentes de nos montagnes et nulle part ces soins ne sont d'une plus grande importance. Ce fut pour nous une chance heureuse que M. de Greyerz fût appelé à exercer son activité dans notre belle contrée, et il l'a fait d'une manière distinguée. Toujours infatigable pour vaincre la résistance ou l'inertie de telle ou telle commune, il a sauvé de la destruction mainte précieuse forêt et reboisé bien des pentes arides.

„Dans la société littéraire, il nous a souvent montré avec quel amour il exerçait ses fonctions et combien il chérissait le champ de ses travaux ; il savait gagner tous les auditeurs par ses descriptions poétiques de la nature et de la vie telles qu'elles se manifestent dans les forêts.

„Si l'Oberland en général lui doit beaucoup, Interlaken en particulier lui doit encore davantage. A côté de M. Ober, il n'est personne qui ait fait autant que lui pour notre Bördeli. Comme président de la commission des promenades, il était infatigable pour l'embellissement du rendez-vous des touristes. Personne n'avait le coup d'oeil aussi juste pour trouver les beaux points de vue, où l'on pouvait élever un pavillon ou créer de nouveaux sentiers. C'est à lui que nous devons l'existence de la Heimwehfluh, qu'aucun touriste ne saurait oublier ; c'est lui qui a établi les chemins sur le petit et le grand Rügen, sur les pentes du Harder, etc. En un mot, il est impossible de tout dire ce qu'il a fait à cet égard ; on ne peut faire un pas sur le Bördeli sans y rencontrer des traces de son activité, et l'on peut bien dire qu'il est l'auteur des embellissements d'Interlaken.

„L'économie forestière et le développement de la propriété de notre Oberland ne faisaient cependant pas seul le but de sa vie. C'est, il est vrai, dans cette branche qu'il s'est fait le plus connaître ; sa réputation comme forestier pour les pays de montagnes s'étendait bien au-delà des étroites limites de l'Oberland ; des cantons voisins, l'Obwald p. ex., ont eu souvent recours à ses lumières, et la Confédération lui a donné une grande preuve d'estime en l'appelant à faire partie de la commission chargée d'étudier les ravages des inondations dans le canton des Grisons.

Il s'est aussi voué au service militaire avec un grand zèle et

un grand succès; dans le temps, il fut question de le nommer à la place de l'instructeur en chef Brugger, qui venait de mourir; mais il ne put se résoudre à abandonner ses forêts. La première fois qu'il fut appelé à agir entièrement sous sa responsabilité comme commandant de brigade devait être aussi la dernière. On ne peut pas douter que son service à nos frontières durant le dernier hiver n'ait été la cause de sa perte; tous ceux qui l'ont approché alors ne peuvent assez dire avec quelle activité infatigable il faisait sans cesse face à toutes les obligations de son poste. Sa santé était déjà altérée lorsqu'il revint des montagnes de Neuchâtel, et cependant il renonça à s'accorder le repos nécessaire pour réparer ses forces.

„Il trouva ici les internés, et c'est en s'occupant d'eux, particulièrement des officiers, qu'il acheva de ruiner sa santé. Une inflammation de poitrine aggravée par la petite vérole mit fin à sa vie en peu de jours. Son souvenir restera ineffaçable au milieu de nous.“

Après ces lignes qui dépeignent si bien l'activité de l'ami que nous regrettons, il ne nous reste qu'à rappeler sa collaboration aux journaux suisses d'économie forestière, et la part qu'il prit aux travaux de nos sociétés de forestiers; quoique sa longue expérience et ses connaissances approfondies fussent accompagnées d'une grande modestie, il occupait sous ces deux rapports une place très honorable parmi les forestiers suisses; tous ceux qui ont assisté à nos réunions familières se rappelleront aussi longtemps la franche gaité qu'il y apportait. Notre ami n'était pas moins bon officier que forestier distingué. Après avoir fait du service dans les carabiniers, il entra dans l'infanterie, et fit la campagne du Sonderbund comme aide-major dans le bataillon Dietler; il y a quelques années, il passa à l'état-major fédéral, et, en qualité de colonel fédéral, il commanda à la frontière la dixième brigade d'infanterie, du 19 janvier au 8 mars, à la pleine satisfaction de ses supérieurs. Il est mort à l'âge de 53 ans, victime de ce service et de celui qu'il fit ensuite pour les internés. Sa famille ne pleure pas seule sur son tombeau; il emporte les regrets de tous ceux qui ont connu la bonté et la fidélité de son cœur et son noble caractère; ils savent que la patrie a perdu en lui un de ses fils les plus fidèles.
